Électricien (H/F)

85300 Challans Accéder à l'annonce en ligne

- Contrat de travail temporaire
- Dès que possible
- Durée : 6 mois
- Temps plein
- Ouvert aux personnes en situation de handicap

L'entreprise

Notre client est une entreprise spécialisée dans les travaux d'installation électrique dans tous locaux, avec une taille de 10 à 249 employés. Cette entreprise est accompagnée par l'agence Actual Challans, située à l'adresse Rue Owen Chamberlain - Pôle Activ'Océan, 85300 Challans.

Le poste

Actual recrute actuellement un Électricien (h/f) pour un poste à CHALLANS.

Seul.e ou en binôme, vous interviendrez sur des logements collectifs :

- Effectuer le coulage. Incorporer les boîtiers dans les banches et les planchers. Mettre en place les raccordements des colonnes montantes.

-Réaliser les travaux d'installation des équipements électriques.

-Câbler, raccorder et procéder à la mise en service des équipements.

-Effectuer des travaux de dépannage, de réparation et de maintenance des équipements.

Si vous êtes passionné par l'électricité et souhaitez rejoindre une équipe dynamique, postulez dès maintenant chez Actual!

Le profil recherché

Profil recherché pour le poste d'Électricien (h/f) :

Nous recherchons un électricien compétent et qualifié, capable d'intervenir sur divers chantiers et installations électriques. Le candidat idéal devra posséder les compétences suivantes :

Compétences requises :

- Installation électrique : Maîtrise des techniques d'installation et de câblage électrique.
- Dépannage : Capacité à diagnostiquer et résoudre les problèmes électriques.
- Sécurité : Respect strict des normes de sécurité en vigueur.
- Lecture de plans : Capacité à lire et interpréter des schémas électriques.
- Maintenance préventive : Connaissances en maintenance pour assurer la fiabilité des installations.

Le candidat devra justifier d'une expérience significative dans le domaine de l'électricité, ainsi que d'un diplôme ou d'une certification en lien avec le métier. La maîtrise des normes et des règlementations en vigueur est impérative.